

**A NE REMPLIR QU'EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'INSCRIPTION EN LIGNE
ACCESSIBLE SUR LE SITE : GEOMBPL.COM**

Rubrique *MM-Osteopathie -> Inscription -> aux Cours*
Ou accès direct par l'URL : *www.geombpl.com/MMO-Inscription.php*



**BULLETIN D'INSCRIPTION
GEOM - BPL
1 - 2 - 3 - 4 - TPA**

Le Docteur NOM :

Prénom :

demeurant :

Ville :

Code Postal :

Tél +++ :

COURRIEL

Date :

Signature :

*Cachet professionnel
ou numéro d'inscription à l'ordre
ou numéro d'étudiant*

Demande son inscription à l'enseignement en Médecine Manuelle – Ostéopathie Médicale du GEOM BPL (*)

- Modules de base * : BPL 1 BPL 2 BPL 3

- Modules de perfectionnement * : BPL 4 BPL TPA

⇒ Montant des frais pédagogiques 2023-2024 * :

Pour les médecins libéraux ** :

- 1400 € en un seul chèque, à l'ordre du GEOM BPL présenté à l'encaissement à partir de novembre 2023

Pour les internes en médecine et médecins non thésés :

- 1100 € en un seul chèque, à l'ordre du GEOM BPL présenté à l'encaissement à partir de novembre 2023

Pour les médecins bénéficiant d'une convention de formation continue ou d'une prise en charge par l'employeur :

- 1700 € en un seul versement après accord de prise en charge par l'organisme ou l'employeur.

ET joint au bulletin d'inscription un chèque de 50 € pour Frais administratifs, EN SUS des frais de formation, à verser une seule fois, avec le bulletin d'inscription et non remboursés.

Frais administratifs gratuits pour les internes et médecins non thésés, sur justificatif.

* Merci de mettre une croix dans la case de votre choix, une convention de formation correspondante vous sera adressée par retour, et devra être retournée, signée, indispensable à la validation de votre formation.

Elle devra être accompagnée d'une photo d'identité et des chèques correspondants à l'ordre du GEOM BPL.

** Une prise en charge du coût de l'enseignement par le FAF peut être réalisée selon les critères habituels d'éligibilité.

Groupe d'Enseignement d'Ostéopathie Médicale Bretagne – Pays de Loire
23 rue Hoche 49100 ANGERS Courriel : president@geombpl.com

Association loi 1901 - SIRET 820 045 003 00010

Association enregistrée sous le n° 52 49 03270 49 auprès du Préfet de région de Pays de la Loire